

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### RÉGLEMENTATION DE LA CIRCULATION DANS LE CADRE DE TRAVAUX SUR LA ROUTE DE L'ENCLOS SAMEDI 20 MAI 2017 – DE 8H À 13H

LE GOSIER, 19 MAI 2017 — Jean-Pierre DUPONT, Maire du Gosier, informe la population que dans le cadre de travaux effectués sur la route du quartier de l'Enclos, la circulation des véhicules est réglementée comme suit :

**Samedi 20 mai 2017, de 8h à 13h :** la circulation et le stationnement des véhicules seront strictement interdits aux lieux suivants : entrée du quartier de l'Enclos et rue Nicolas Ballet.

La surveillance du périmètre sera assurée par la police municipale pour la sécurité du public et le périmètre des interdictions sera délimité par un système de barriéage.

Tout manquement aux dispositions du présent arrêté donnera lieu à des peines prévues par l'article R. 610-5 du Code Pénal.